|  |
| --- |
| **Stratégie Régionale du Genre et de l’Inclusion Sociale** |
| **Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima** |
| Ce document présente la stratégie régionale du genre et d’inclusion sociale au niveau de la RTTAH basée sur les résultats de diagnostic conduit auprès des acteurs régionaux et nationaux autour de trois catégories cibles qui sont les migrants, les femmes en situation précaire et les personnes en situation de handicap.  **Par Latifa CHABANT, consultante en genre et inclusion sociale**  **Project IPNM - TESS**  **Septembre 2018** |
|  |



Table des matières

[Introduction 2](#_Toc526170087)

[Méthode et résumé des résultats 3](file:///C:\Users\ASUS\Desktop\Stratégie%20Régionale%20du%20Genre%20et%20d'lnculison%20Sociale%20-%20RTTAH%20-%20IPNM-%20sept2018.docx#_Toc526170088)

[Aperçu théorique et conceptuel 4](#_Toc526170089)

[Méthode et groupes cibles 5](#_Toc526170090)

[**Stratégie régionale pour l’accès aux droits et l’inclusion des migrants et réfugiés 7**](#_Toc526170092)

[Axes stratégiques et propositions d’action 7](file:///C:\Users\ASUS\Desktop\Stratégie%20Régionale%20du%20Genre%20et%20d'lnculison%20Sociale%20-%20RTTAH%20-%20IPNM-%20sept2018.docx#_Toc526170093)

[Axe stratégique N°1 : Amélioration des conditions de santé des migrants et réfugiés 8](#_Toc526170094)

[Objectifs à atteindre 8](#_Toc526170095)

[Actions proposées 8](#_Toc526170096)

[Axe stratégique N°2: Autonomisation financière / Volet formation professionnelle 9](#_Toc526170097)

[Objectifs à atteindre 9](#_Toc526170098)

[Actions proposées 9](#_Toc526170099)

[Axe stratégique N°2: Autonomisation financière / Volet insertion à l’emploi 10](#_Toc526170100)

[Objectifs à atteindre 10](#_Toc526170101)

[Actions proposées 10](#_Toc526170102)

[Axe stratégique N°3: Inclusion sociale des migrants et réfugiés 11](#_Toc526170103)

[Objectifs à atteindre 11](#_Toc526170104)

[Actions proposées 11](#_Toc526170105)

[Axe stratégique N°4: Renforcement des dispositifs de suivi et de coordination régionale 12](#_Toc526170106)

[Objectifs à atteindre 12](#_Toc526170107)

[Actions proposées 12](#_Toc526170108)

[**Stratégie régionale pour l’inclusion des Personnes en situation de handicap** 13](#_Toc526170109)

[Axe stratégique N°1: Amélioration des conditions de santé des PSH 13](#_Toc526170110)

[Objectifs à atteindre 13](#_Toc526170111)

[Actions proposées 13](#_Toc526170112)

[Axe stratégique N°2 : Amélioration des conditions d’éducation chez les enfants en situation de handicap (ESH) 14](#_Toc526170113)

[Objectifs à atteindre 14](#_Toc526170114)

[Actions proposées 14](#_Toc526170115)

[Axe stratégique N° 3 : Autonomisation financière 15](#_Toc526170116)

[Objectifs à atteindre 15](#_Toc526170117)

[Actions proposées 15](#_Toc526170118)

[Axe stratégique N° 4 : Inclusion sociale 15](#_Toc526170119)

[Objectifs à atteindre 15](#_Toc526170120)

[Actions proposées 16](#_Toc526170121)

[Axe stratégique N° 5 : Etudes et recherches et mécanismes de coordination sur la question du handicap 16](#_Toc526170122)

[Objectifs à atteindre 16](#_Toc526170123)

[Actions proposées 16](#_Toc526170124)

[**Stratégie régionale pour la lutte contre la vulnérabilité des femmes en situation précaire** 18](#_Toc526170125)

[Axe stratégique N° 1 : Améliorer les conditions de santé 18](#_Toc526170126)

[Objectifs à atteindre 18](#_Toc526170127)

[Actions proposées 18](#_Toc526170128)

[Axe stratégique N° 2 : Lutter contre les violences à l’égard des femmes 19](#_Toc526170129)

[Objectifs à atteindre 19](#_Toc526170130)

[Actions proposées 19](#_Toc526170131)

[Axe stratégique N° 3 : autonomisation financière / Volet éducation-formation 20](#_Toc526170132)

[Objectifs à atteindre 20](#_Toc526170133)

[Actions proposées 20](#_Toc526170134)

[Axe stratégique N° 3 : Autonomisation financière / Volet insertion professionnelle 21](#_Toc526170135)

[Objectifs à atteindre 21](#_Toc526170136)

[Actions proposées 21](#_Toc526170137)

[Axe stratégique N° 4 : Inclusion sociale 22](#_Toc526170138)

[Objectifs à atteindre 22](#_Toc526170139)

[Actions proposées 22](#_Toc526170140)

[Axe stratégique N° 5 : Mécanismes de coordination sur la question du l’égalité 23](#_Toc526170141)

[Objectifs à atteindre 23](#_Toc526170142)

[Actions proposées 23](#_Toc526170143)

[**Mesures Transversales** 24](#_Toc526170144)

[Liées à l’organisationnel 24](#_Toc526170145)

[Mesure N°1 24](#_Toc526170146)

[Mesure N°2 24](#_Toc526170147)

[Mesure N°3 24](#_Toc526170148)

[Liées à la mise en œuvre des actions proposées 25](#_Toc526170149)

[Mesure N°4 25](#_Toc526170150)

[Mesure N°5 25](#_Toc526170151)

[Mesure N°6 25](#_Toc526170152)

[Mesure N°7 25](#_Toc526170153)

[Mesure N°8 25](#_Toc526170154)

[Mesure N°9 25](#_Toc526170155)

[**Cartographie des acteurs priorisés selon leur domaine d’intervention** 26](#_Toc526170156)

[Les représentations régionales publiques 26](#_Toc526170157)

[Autres acteurs importants pour la stratégie 29](#_Toc526170164)

[D’autres niveaux d’intervention 29](#_Toc526170169)

[Positionnement institutionnel de l’AREP 32](#_Toc526170173)

Introduction

La Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (RTTAH) connait depuis deux décennies un **développement sans précédent,** tant sur le plan infrastructures que d’investissement avec un taux d’urbanisation de plus en plus important et une croissance économique en hausse.

Cependant, **les inégalités entre les différents groupes sociaux** existent d’une façon marquées au niveau de la RTTH, tant dans le domaine de l’éducation, la santé ou encore l’accès à l’emploi, ou la participation à l’économie en comparaison avec les autres régions du Royaume, aggravées par des disparités intra-régionales.

Ainsi, plusieurs **catégories socialement exclues** continuent non seulement de ne pas bénéficier pleinement des retombées positives des opportunités offertes par le nouveau contexte régional mais elles entravent le développement de la région alourdis par des problématiques sociales qui accentuent la précarité, la pauvreté et le mal-sociétal.

De plus, la régionalisation représente une opportunité pour mieux appréhender les problèmes sociaux et d’adopter la **logique de territoire** au lieu de celle centralisée qui a démontré ses limites. D’où la pertinence de tracer une stratégie régionale du Genre et d’Inclusion Sociale.

Aperçu théorique et conceptuel

**Approche de genre**

Est une démarche qui permet de s’assurer que les femmes autant que les hommes participent aux bénéfices des efforts pour le développement et la croissance économique.

**Inclusion sociale**

C’est le fait de garantir aux personnes les plus vulnérables l’accès aux droits sociaux et économiques de base garantis par les lois.

**Exemples groupes vulnérables**

Femmes victimes de discriminations et de violences, Personnes en situation de handicap (PSH), Jeunes/Adolescents/Enfants, Personnes âgées, Analphabètes, Habitants des zones rurales enclavées, Personnes démunies (les pauvres), etc.

Méthode et groupes cibles

**Phases de réalisation**

La mission d’une durée de 35 jour s’est déroulée entre juillet et septembre 2018 en deux phases de réalisation : la phase étude-diagnostic et la phase d’élaboration de la stratégie.

**Cadre d’analyse des besoins des groupes cibles proposés:**

* + Ecart dans l’accès aux services
  + Ecart dans l’accès aux ressources économiques
  + Analyse des discriminations, stéréotypes et des violences

**Méthodes de collectes de données**

* Analyse des données secondaires, études et publications
* Entretiens semi-directifsavec les parties prenantes pré-identifiés
* Focus group de discussion

**Groupes cibles**

La Région, représenté par l’Agence d’Exécution des Projets (AREP), a ainsi définit **trois groupes vulnérables prioritaires** qui sont : les migrants, les femmes en situation précaire et les personnes en situation de handicap.

Or, d’autres groupes vulnérables restent non-couverts par la présente stratégie :

* Les jeunes: « *herraga marocains* », la délinquance, l’addiction aux drogues, l’arrêt de scolarisation, l’exclusion et la crise de citoyenneté, le chômage, la violence etc.
* Les enfants: enfants de la rue, migrants mineurs non-accompagnés, enfants victimes de violences, abus sexuel et inceste etc.
* Les personnes âgées
* Les anciens détenus

Stratégie régionale pour l’accès aux droits et l’inclusion des migrants et réfugiés

Stratégie Régionale Genre et Inclusion Sociale

### Axes stratégiques et propositions d’action

### Axe stratégique N°1 : Amélioration des conditions de santé des migrants et réfugiés

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Formation et sensibilisation du personnel de santé sur les droits des migrants et réfugiés

**Objectif N°2**: Sensibilisation des migrants et réfugiés sur les droits et les mécanismes

d’accès aux services de santé au niveau de la RTTAH

**Objectif N°3**: Renforcement des liaisons entre acteurs du service de santé pour garantir le suivi des soins

### Actions proposées

**A.1: Formation et sensibilisation du personnel de santé**

A.1.1: Atelier de capitalisation sur les activités de formations et de sensibilisation déjà mises en place

A.1.2: Atelier de diagnostic des besoins du personnel de santé de la région

A.1.3: Elaboration du dispositif de formation et de sensibilisation

A.1.4: Elaboration de modules spécifiques pour lever les barrières linguistiques et culturelles

A.1.5: Mise en place du programme de formation

**A.2: Elaboration des supports de communications et des guides**

A.2.1: Mise en place d’un groupe de travail Direction de santé-OSC (ex. Caritas, ALCS)

A.2.2: Elaboration du guide et des supports de communication

A.2.3: Assurer la dissémination au profit des migrants et réfugiés dans la RTTAH

**A.3: Assurer la flexibilité de prise en charge des migrants dans l’ensemble du territoire marocain en coordination avec RTTAH**

A.3.1: Lancement des consultations OSC-opérateurs publics sur la mise en place de ce dispositif de flexibilité

A.3.2: Atelier de présentation des résultats des consultations et les pistes de mise en œuvre

### Axe stratégique N°2: Autonomisation financière / Volet formation professionnelle

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Améliorer la connaissance sur la sociologie et l’employabilité des migrants et réfugiés au niveau de la RTTAH

**Objectif N°2**: Permettre l’accès des mineurs non-accompagnés aux services de la formation professionnelle

**Objectif N°3**: Améliorer l’accès des femmes migrantes aux programmes de formation

**Objectif N°4**: Appui aux OSC dans leurs programmes de formation et de RC

**Objectif N°5:** Intégration des migrants dans le dispositif de formation professionnelle sur la base d’un système de validation des acquis

### Actions proposées

**A.1: Elaboration d’une étude sur la sociologie et l’employabilité des migrants et réfugiés dans la RTTAH (expérience déjà conduite sur l’axe Rabat-Casablanca)**

A.1.1: Atelier de capitalisation sur le dispositif de l’étude pilote sur la sociologie et l’employabilité des migrants réalisée dans l’axe Rabat-Casablanca (projet Ministère/GIZ)

A.1.2: Adaptation du dispositif selon les spécificités régionales

A.1.3: Mise en place de l’étude

**A.2: Mise en place d’une expérience pilote d’intégration des mineurs non-accompagnés dans le dispositif de la formation professionnelle**

A.2.1: Atelier de concertation entre pouvoirs publics (Ministère, OFPPT, EN) et les ONG et bailleurs de fonds sur le lancement d’une expérience pilote d’intégration des mineurs non-accompagné dans les dispositifs de formation professionnelles existants

A.2.2: Exploration des voies de partenariats et des actions à mettre en œuvre

**A.3: Appui aux structures de l’Entraide Nationale (EN) dispensant des formations aux femmes migrantes**

A.3.1: Appui matériel et financier aux Centres de Formation et d’Education de l’EN

A.3.2: Mise en place des actions d’information et de prise en charge des femmes migrantes souhaitant bénéficier des services des CFE par les OSC

**A.4: Appui aux initiatives de la SC relatives à la formation**

A.4.1: Etude régionale sur les acquis préalables des migrants et les besoins du marché d’emploi local

A.4.2: Appui à l’élaboration et la mise en œuvre de formation et des actions de renforcement des capacités

**A.5: Expérimentation d’un dispositif de validation des acquis des migrants au niveau de la RTTAH**

A.5.1: Atelier de concertation entre pouvoirs publics (Ministère, OFPPT, EN) et les ONG et bailleurs de fonds sur la mise en place d’un dispositif de validation des acquis des migrants au niveau de la RTTAH

A.5.2: Exploration des voies de partenariats et des actions à mettre en œuvre

### Axe stratégique N°2: Autonomisation financière / Volet insertion à l’emploi

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1:** Améliorer la communication autour de la suppression de la préférence nationale et l’octroi de permis de travail aux migrants régularisés

**Objectif N°2:** Faciliter l’accès au service d’obtention du visa d’autorisation de travail

**Objectif N°3:** Appuyer les migrants dans les démarches d’auto-emploi

### Actions proposées

**A.1: Mise en place d’un projet de communication avec la CGEM-Nord et les Associations**

A.1.1: Elaboration et diffusion d’une note d’information destinée aux chefs d’entreprises de la région TTAH en collaboration avec la CGEM-Nord

A.1.2: Appui aux OSC pour mener des actions de communication auprès de la population des migrants

**A.2: Mise en place d’un service régional pour l’octroi des visas**

A.2.1: Ouverture d’un bureau de visa des contrats en collaboration avec le Ministère de Travail au niveau de la ville de Tanger

**A.3: Informer et accompagner les migrants dans l’intégration dans le secteur formel**

A.3.1: Informer et sensibiliser les migrants sur le statut auto-entrepreneur

A.3.2: informer et sensibiliser les migrants sur la nouvelle loi des coopératives

A.3.3: Mise en place d’activités d’appui aux autoentrepreneurs et coopératives de migrants

### Axe stratégique N°3: Inclusion sociale des migrants et réfugiés

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Comprendre les fondements socio-culturelles des comportements discriminatoires et racistes vis-à-vis des migrants au niveau de la RTTAH

**Objectif N°2:** Sensibiliser et communiquer avec la population locale sur l’importance de la cohésion sociale et du vivre ensemble

**Objectif N°3**: Améliorer la participation culturelle et sportive des migrants (plus particulièrement les jeunes) au niveau des manifestations régionales

### Actions proposées

**A.1 : Elaboration d’une étude sociologique sur les discriminations, violences et racisme vis-à-vis de la population de migrants au niveau de la RTTAH**

A.1.1: Lancement d’un travail de recherche en partenariat avec l’Université Abdelmalek Saadi sur les fondements socio-culturelles des comportements discriminatoires et racistes vis-à-vis des migrants au niveau de la RTTAH

A.1.2: Diffusion des résultats de recherche auprès des acteurs régionaux et nationaux

A.1.3: Mise en place de projets et actions sur la base des résultats de la recherche

**A.2 : Organisation des compagnes de sensibilisation pour lutter contre les comportements racistes et violents**

A.2.1: Mise en place d’un partenariat avec les OSC spécialistes de la question migratoire et celles spécialistes de question culturelle

A.2.1: Développer le contenu de la compagne de sensibilisation et de son plan de communication

A.2.3: Mise en œuvre des compagnes de sensibilisation

**A.3 : Organisation des activités culturelles et sportives communes entre migrants et marocains**

A.3.1: Intégrer des activités culturelles et sportives spécifiques aux migrants dans les manifestations régionales en collaboration avec la Délégation de la Culture et Délégation de la Jeunesse et Sports

### Axe stratégique N°4: Renforcement des dispositifs de suivi et de coordination régionale

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Renforcer les mécanismes de coordination autour de la migration et l’asile au niveau de la RTTAH

**Objectif N°2**: Suivi de la mise en place de la SNIA au niveau de la région en collaboration avec le MCMREAM

### Actions proposées

**A.1 : Mise en place d’un mécanisme de coordination en lien avec la migration et l’asile**

A.1.1: Mettre en place un partenariat avec le MCMREAM

A.1.2: Constituer un comité chargé des affaires de l’immigration et de l’Asile au niveau du CR/AREP

**A.2 : Mise en place un comité de suivi de la SNIA au niveau du CR/AREP intégrant les acteurs publics et les OSC**

Stratégie régionale pour l’inclusion des Personnes en situation de handicap

### Axe stratégique N°1: Amélioration des conditions de santé des PSH

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Améliorer l’offre de soins spécifiques aux PSH

**Objectif N°2**: Assurer la desserte en centres de soins au niveau de l’ensemble de la RTTAH

**Objectif N°3:** Améliorer l’accessibilité des bâtiments des établissements de santé au niveau de la RTTAH

### Actions proposées

\* en appui au plan d’action régionale santé et handicap de la Direction Régionale de la Santé

**A.1 : Renforcement les unités de médecine physique et de réadaptation au niveau régionale**

A.1.1: Dotation en équipement et en personnel spécialisé

A.1.2: Création de nouvelles unités pour couvrir le besoin au niveau de la région

A.1.3: Appui à la création de la spécialité MPR au niveau de la Faculté de Médecine de Tanger

**A.2 : Renforcement des centres intégrés d’appareillage et de rééducation**

A.2.1: Appui en matériel techniques, d’appareillage, de prothèses et d’articles pour handicapés

A.2.2: Création des centres dans les provinces non encore desservies

A.2.3: Mise en place d’un programme de formation continue au profit du personnel du centre

**A.3: Renforcement de l’offre de soins en milieu rural**

A.3.1: Réaliser des compagnes de dépistage en milieu rural

A.3.2: Mise en place de mécanismes communautaires en matière de la prise en charge des besoins des personnes en situation de handicap en milieu rural

**A.4: Réaménagement des bâtiments des établissements de santé et prise en considération des besoins des PSH dans les futurs projets**

A.4.1: Elaboration d’une étude sur l’accessibilité des bâtiments

A.4.2: Mise en œuvre des aménagements nécessaires

A.4.3: Formation et sensibilisation au profit des responsables de la direction régionale de la santé

### Axe stratégique N°2 : Amélioration des conditions d’éducation chez les enfants en situation de handicap (ESH)

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Rendre l’école inclusive pour l’ensemble des ESH dans la RTTAH

**Objectif N°2**: Appuyer les associations et les centres prenant en charge l’éducation des ESH

**Objectifs N°3**: Appui aux parents d’élèves en situation d’handicap

### Actions proposées

**A.1 : Mise en place de modèle d’école inclusive au niveau de la RTTAH**

A.1.1: Elaboration d’un partenariat avec la l’AREF pour la mise en place d’un projet pilote de « l’école inclusive » au niveau de quelques établissements primaires

A.1.2: Elaboration du concept « école inclusive » (accessibilité, sanitaires, formation du personnel, cursus adapté aux besoins des ESH, sensibilisation des parents d’élèves…)

A.1.3: Mis en place du concept à titre expérimental

A.1.4: Capitalisation sur les acquis de l’expérience et la généralisation au niveau de la RTTAH

**A.2 : Appui aux centres d'enseignement spécialisé**

A.2.1: Appui financier et matériel

A.2.2: Formation et renforcement des capacités du personnel de ces centres

A.2.3: Créer le lien entre les centres et les services publics tels que l’éducation, la formation professionnelle et les établissements de santé.

**A.3: Organisation des prix de la reconnaissance**

A.3.1: En partenariat avec l’AREF, mettre en place le « prix de la reconnaissance » au profit des parents dévoués à l’éducation de leurs enfants en situation de handicap

A.3.2: En partenariat avec l’EN, mettre en place le « prix de la reconnaissance » au profit des bénévoles et du personnel des centres d’enseignement des ESH

### Axe stratégique N° 3 : Autonomisation financière

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Améliorer l’accès des PSH aux services de la formation professionnelle

**Objectif N°2**: Appuyer les projets d’auto-emploi portés par des PSH

**Objectifs N°3**: Améliorer l’insertion des PSH dans les entreprises

### Actions proposées

**A.1 : Renforcer les acquis du Projet Kafaat Liljamia pour l’intégration des PSH**

A.1.1: Atelier d’information sur les avancements des activités du projet

A.1.2: Détermination des actions d’appui, de renforcement et de l’élargissement des acquis de ce projet au profit des PSH

**A.2: Mise en place d’un programme d’appui aux AGR, à l’entreprenariat et aux coopératives des PSH**

A.2.1: Appui aux dispositifs d’accompagnement et de financement des COAPH

A.2.2: Création et équipement des COAPH dans les provinces non encore desservies

**A.3:Mettre en place un programme de partenariat Public-Privé afin d’appuyer la formation et l’insertion des PSH dans les entreprises de la Région.**

A.3.1: Atelier de concertation entre la CGEM-Nord, les gestionnaires des zones industrielles, les entreprises de la région et les associations professionnelles, les ONG telles que Handicap International et Groupe AMH et les associations locales sur les mécanismes d’insertion des PSH au niveau des entreprises

A.3.2: Organisation de journées d’étude et de formation au profit des entreprises

A.3.3: Octroi d’un label « entreprise engagé pour l’inclusion des PSH »

### Axe stratégique N° 4 : Inclusion sociale

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Améliorer l’accessibilité des espaces publics

**Objectif N°2**: Lutter contre les discriminations

### Actions proposées

**A.1 : Mise en place d’un programme régional pour l’accessibilité des PSH**

A.1.1: Elaboration d’un diagnostic général des espaces publics au niveau de la RTTAH

A.1.2: Adoption et mise en place des aménagements de réadaptation

A.1.3: Formation et sensibilisation des acteurs responsables de l’aménagement des espaces,

A.1.4: Création de mécanisme d’appui et de contrôle des futurs projets d’aménagement pour la prise en compte des besoins des PSH

**A.2: Organisation de compagne de sensibilisation**

A.2.1: Mise en place d’un partenariat avec les OSC spécialistes de la question du handicap et celles spécialistes de question culturelle

A.2.2: Développer le contenu de la compagne de sensibilisation et de son plan de communication

A.2.3: Mise en œuvre des compagnes de sensibilisations

### Axe stratégique N° 5 : Etudes et recherches et mécanismes de coordination sur la question du handicap

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: S’informer, étudier et cibler les PSH

**Objectif N°2**: Renforcer les mécanismes de coordination autour du Handicap au niveau de la RTTAH

**Objectif N°3**: Suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale du pôle sociale et assurer un effet de levier autour des financements du fonds de la cohésion sociale

### Actions proposées

**A.1 : La conduite d’une enquête régionale sur les PSH**

A.1.1: Etablir un partenariat avec le MSFFDS pour la réalisation d’une enquête régionale sur les PSH

A.1.2: Réaliser l’enquête régionale

**A.1 : Mise en place d’un mécanisme de coordination en lien avec le handicap**

A.2.1: Constituer un comité chargé des affaires du handicap au niveau du CR/AREP

A.2.2: Coordination avec le MSFFDS impliquant ses organismes de coordination à savoir l’EN et l’ADS en plus des OSC (réseau des associations du Nord œuvrant dans le domaine du handicap)

A.2.3: Appuyer et renforcer le groupe de travail handicap institué entre les OSC, acteurs publics et élus des communes au niveau de la région

Stratégie régionale pour la lutte contre la vulnérabilité des femmes en situation précaire

### Axe stratégique N° 1 : Améliorer les conditions de santé

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Réduire la mortalité maternelle et natale et améliorer les services obstétricaux-gynécologiques en milieu rural

**Objectif N°2**: Appuyer la prise en charge des mamans célibataires au niveau des centres de santé

### Actions proposées

**A.1 : Mise en place d’un programme de réduction des mortalités maternelles et natales au niveau de la RTTAH**

A.1.1: Augmentation des capacités, aménagement, équipement et recrutement du personnel au niveau des maisons et des salles d’accouchement

A.1.2: Mettre en place un dispositif de motivations du personnel de santé au niveau des maisons d’accouchement avec mise en place de bonnes conditions de travail

A.1.3: Elaboration et mise en œuvre d’un programme de formations continue au profit du personnel de santé

A.1.4: Appui à la certification de l’ensemble des maisons d’accouchement de la région

A.1.5: Généralisation de l’approche « classe des mères » au niveau de la RTTAH

A.1.6: La mise en place d’un service de néonatologie au niveau de 6 provinces

A.1.7: Améliorer les services de soins au niveau des provinces pour réduire le taux de transfert

A.1.8: Approvisionnement des centres de santé en test VIH et en test de grossesse au milieu rural

**A.1 : Mise en place d’un mécanisme d’accueil et de prise en charge des mères célibataires dans les établissements de santé**

A.2.1: Mise en place d’un groupe de travail entre la direction de santé et les OSC qui prennent en charge les mères célibataires sur l’amélioration du mécanisme d’accueil des mères célibataires au niveau des établissements de santé

A.2.2: Formation et sensibilisation du personnel de santé et application de ce mécanisme

### Axe stratégique N° 2 : Lutter contre les violences à l’égard des femmes

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Renforcer les mécanismes de prise en charge des femmes victimes de violence

**Objectif N°2:** Renforcer le dispositif de recensement des cas de violences et étudier les causes

**Objectif N°3:** Mettre en place des compagnes de sensibilisation contre la violence

### Actions proposées

**A.1 : Appui aux structures de prise en charge des femmes victimes de violence**

A.1.1: Appui aux UPECEFVV (Unités de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence des hôpitaux)

A.1.2: Appui aux centres d’écoute et d’orientation juridique et/ou un service d’hébergement mis en place par les OSC

A.1.3: Appui aux centres multifonctionnels de l’Entraide Nationale

A.1.4: Appui aux centres de prise en charge et d’hébergement de l’INDH

**A.2 : Mise en place d’un observatoire régionale de la violence**

A.2.1: Conclure un partenariat avec le Ministère de la Femme et la coordination de l’observatoire nationale de la violence pour la mise en place d’un observatoire régional de la violence

A.2.2: Mise en place de l’observatoire

A.2.3: Conduire des enquêtes, études pour comprendre le phénomène de la violence et agir pour lutter contre toute forme de violence à l’égard des femmes (et des enfants)

**A.3: Organisation de compagne de sensibilisation**

A.3.1: Mise en place d’un partenariat avec les OSC spécialistes de la question de la violence et celles spécialistes de question culturelle

A.3.2: Développer le contenu de la compagne de sensibilisation et de son plan de communication

A.3.3: Mise en œuvre des compagnes de sensibilisations

### Axe stratégique N° 3 : autonomisation financière / Volet éducation-formation

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: **Améliorer le niveau de qualification des femmes au niveau de la RTTAH**

* Alphabétisation
* Éducation de la petite fille rurale (collège et lycée)

### Actions proposées

**A.1 : Appui au programme d’alphabétisation et de l’éducation non formelle au niveau de la RTTAH au profit des femmes en milieu rural et péri-urbain**

A.1.1: Appuyer l’AREF à planifier et à mettre en place le programme d’alphabétisation et de l’ENF en partenariat avec les communes de la région

A.1.2: Appuyer les établissements de l’éducation-et de la formation, les OSC et les opérateurs locaux par le financement et les moyens nécessaires

A.1.3: Organiser des compagnes de sensibilisation régionales et aux niveaux des communes pour sensibiliser les femmes et les familles

**A.2: Appui à la scolarisation de la petite fille rurale (collège et lycée)**

A.2.1: Elaboration d’un inventaire du déficit en infrastructures, d’équipement et organisationnel en milieu rural (capitaliser sur les acquis du projet en cours MCC-Compact 2)

A.2.2: Appui au programme Tayssir

A.2.3: Sensibiliser les parents sur la nécessité de scolariser leurs filles et les garçons en partenariat avec les médias et les OSC

**A.3: Favoriser la mixité des métiers au niveau de la formation professionnelle**

A.3.1: Elaboration d’un projet de partenariat sur la mixité des métiers de la formation professionnelle

A.3.2: Appui les opérateurs de la FP à adopter une approche genre (données désagrégées par sexes, étude des cursus sous un angle genre, suivi des orientations et des choix des candidats…)

**A.4: Appui aux initiatives de formations des OSC et les centres d’éducation et de formation de l’EN**

### Axe stratégique N° 3 : Autonomisation financière / Volet insertion professionnelle

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Lutter contre les formes d’emploi précaire (cas des porteuses de marchandises de Sebta)

**Objectif N°2**: Améliorer les conditions de travail des femmes

**Objectif N°3**: Favoriser les femmes à sortir de l’emploi précaire, du sous-emploi et de l’informel (appui aux coopératives féminines, entreprenariat …)

### Actions proposées

**A.1: Eradication de l’emploi « des femmes porteuses de marchandises »**

A.1.1: Réaliser une étude spécifique par une équipe pluridisciplinaire intégrant les aspects juridiques, diplomatiques, sociales, économiques et psychologiques autour de ce phénomène afin de sortir avec des scénarios de résolution définitive de cet emploi précaire

A.1.2: En partenariat avec les autorités locales et la préfecture, procéder à un listing des travailleur(ses)s dans le passage de Sebta et un mécanisme d’identification afin d’arrêter le recrutement vers ce métier

A.1.3: Explorer les voies de mise en place d’une « alternative économique » pour ces femmes

A.1.4: Mener une compagne de sensibilisation médiatisée pour réduire l’attractivité de ce métier

A.1.5: Instaurer une cellule d’écoute des femmes et jeunes filles victimes de violences à proximité du site et prévoir un appui psycho-social adapté

A.1.6: Mener des consultations confidentielles avec les partenaires clés (Douane, sûreté nationale, préfecture…) pour renforcer les mesures de sécurité contre les trafiquants et les réseaux de la traite des personnes

A.1.7: Renforcer les liens et ouvrir le débat entre le CR et les instances nationales autour de cette problématique (parlement, CNDH, CESE, Ministère de la femme, la diplomatie marocaine…)

**A.2 : Améliorer les conditions des ouvrières agricoles**

A.2.1: Capitaliser sur les acquis du programme de Oxfam pour l’amélioration des conditions de travail des ouvrières agricoles au niveau de la RTTAH (l’affiliation à la CNSS, la régularisation administrative des états civils, contractualisation du travail, respect des horaires et paiements des heures supplémentaires, la sensibilisation aux droits de travail…)

A.2.2: Conclure un partenariat avec la DRA afin d’améliorer les conditions de travail des ouvrières agricoles dans les exploitations dans l’ensemble de la RTTAH

**A.3 : Améliorer les conditions des ouvrières industrielles (textile, agro-industrie, câblage…)**

A.3.1: Mise en place d’un projet dans un site pilote (Zone industrielle ou grande entreprise) pour l’amélioration des conditions des ouvrières (contrats de travail temporaires, heures supplémentaires non rémunérés, mauvaises conditions de transports, insécurité, absence de crèche ou de sanitaires séparés, l’ignorance des droits et l’absence et la non implication à l’activité syndicale)

**A.4: Appuyer les initiatives entrepreneuriales féminines**

A.4.1: Appui aux coopératives féminines

A.4.2: Appui aux femmes cheffes d’entreprises

A.4.3: Appui aux femmes auto-entrepreneuses

### Axe stratégique N° 4 : Inclusion sociale

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Lutter contre le mariage précoce et forcée

**Objectif N°2**: Lutter contre les discriminations

**Objectif N°3**: Promouvoir un modèle de masculinité positive

### Actions proposées

**A.1 : Mise en place d’un programme régional de lutte contre le mariage précoce et forcée**

A.1.1: Compagnes de sensibilisation sur les dangers du mariage précoce auprès des familles et des tribunaux et de tout acteur intervenant

A.1.2: Compagnes de sensibilisations des jeunes filles sur leurs droits

A.1.3: Mettre en place un outil pour dénoncer un mariage précoce (N° vert, implication des autorités, intervention des OSC pour le réinsertion à l’école et la prise en charge…)

**A.2: Améliorer l’image de la femme de la RTTAH (Tangéroise, Rifia, Tétaounia, Chaounia, Ouezzania…)**

A.2.1: Concevoir une image positive territorialisée de la femme du Nord

A.2.2 : Décerner des prix aux femmes de la RTTAH représentant des « succes stories »

A.2.3: Elaborer un partenariat avec les médias régionaux pour améliorer l’image de la femme du Nord

**A.3: Conception et sensibilisation autour d’un modèle de masculinité positive**

A.3.1: Mise en place du modèle par un prestataire spécialisé

A.3.2 : Elaborer un partenariat avec les médias régionaux pour médiatiser ce modèle

### Axe stratégique N° 5 : Mécanismes de coordination sur la question du l’égalité

### Objectifs à atteindre

**Objectif N°1**: Renforcer les Instances de l'Equité, de l'Egalité des Chances et de l’Approche Genre (IEECAG) au niveau de l’ensemble des communes de la RTTAH

**Objectif N°2**: Renforcer les mécanismes de coordination autour de la question du genre et de d’égalité des chances au niveau de la RTTAH

**Objectif N°3**: Suivi de la mise en œuvre du plan gouvernemental ICRAM

### Actions proposées

**A.1 : Renforcement des capacités des membres de l’IEECAG au niveau de la RTTAH**

A.1.1: Etablir un diagnostic des besoins en RC des IEECAG

A.1.2: Mettre en place le plan de renforcement des capacités

**A.2 : Mise en place d’un mécanisme de coordination en lien avec le genre et de d’égalité des chances**

A.2.1: Renforcer l’Instance consultative chargée des affaires régionales relatives à la mise en œuvre des principes de l’Equité, de l'Egalité des Chances et de l’Approche Genre au niveau de du Conseil Régional

A.2.2: Coordination avec le MSFFDS impliquant ses organismes de coordination à savoir l’EN et l’ADS en plus des OSC œuvrant dans le domaine du genre et de l’égalité des chances

Mesures Transversales

## Liées à l’organisationnel

### Mesure N°1

La mise en place d’un **observatoire régional de veille et de l’innovation sociale** qui prendra en charge l’élaboration de l’ensemble des études, données, et enquêtes relatives aux groupes sociaux marginalisés

### Mesure N°2

L’élaboration d’un plan de **renforcement des capacités** des élus et cadres de l’AREP relatif au genre et inclusion sociale, approche Droits de l’Homme, dispositifs légaux et institutionnels …etc.

### Mesure N°3

Mise en place **d’un comité mixte élus et cadres** de l’AREP qui assurera le suivi des politiques nationales, et la coordination avec les partenaires et le dialogue avec la société civile pour les trois domaines d’interventions

## Liées à la mise en œuvre des actions proposées

### Mesure N°4

Mise en place d’un **référentiel** de prise en charge psychosociale et d’accompagnement de proximité des personnes vulnérables à mettre à disposition de l’ensemble des acteurs régionaux plus spécialement les acteurs publics et les associations gestionnaires des centres de services aux personnes vulnérables.

### Mesure N°5

Organisation d’un **forum régional de l’emploi** au profit des PSH et des migrants et réfugiés

### Mesure N°6

Construction d’un **marché solidaire** au niveau de la ville de Tanger pour assurer un espace permanent de vente au profit des coopératives, entreprises sociales et produits des groupes vulnérables, etc.

### Mesure N°7

Célébration des **journées nationales et internationales** (Migration, Femme, PSH, protection de l’enfant… ) appuyées par un plan de communication

### Mesure N°8

Mise en place du **« Label Association Solidarité »** sur la base de critères tels que la qualité des services offerts aux personnes vulnérables, la gestion rigoureuse des services, le nombre des personnes prises en charge, la transparence financière etc

### Mesure N°9

Implication des **médias** dans la mise en œuvre de la stratégie spécialement en lien avec les compagnes de sensibilisation et d’information des citoyens et l’ouverture des débats publics régionaux portés ou impliquant le CR

Cartographie des acteurs priorisés selon leur domaine d’intervention

L’élaboration de la cartographie des acteurs du développement au niveau régional est nécessaire pour comprendre leur place, leurs rôles, leurs contribution dans le processus du développement et leur mode de gouvernance, les moyens dont ils disposent et les obstacles qui les entravent. Ci-dessous, un descriptif des différents types d’acteurs susceptibles d’être impliqués dans la mise en œuvre de la stratégie régionale du genre et d’inclusion sociale au niveau de la RTTAH.

# Les représentations régionales publiques

## Direction Régionale de la Santé

**Partenaire de priorité N°1**

Principales difficultés

* Elle dispose de **référentiels et de procédures normalisées de l’OMS**
* Elle souffre d’un sérieux problème de **ressources matérielles et humaines**
* Le plus important problème soulevé est la **désertification médicale**

Principales pistes de collaboration

* Investir dans la capités d’accueil, les équipements et la dotation en fournitures médicales
* Trouver une solution à la désertification du personnel par la motivation et les avantages personnels et professionnels
* Palier à la crise du « métier du personnel de santé  » qui s’aggrave par la confrontation sociale avec le peu de moyens dont ils disposent

## Entraide Nationale

**Partenaire de priorité N°2**

L’EN dispose de **394 centres** au niveau de la RTTAH qui offrent des services au profit des catégories sociales défavorisées. Au total plus de **47 000 personnes bénéficient des services de ces centres en** 2016, toutefois ce nombre reste faible par rapport à d’autres régions dotés de même nombre de centres (ex. la région Fès-Meknès).

Principales pistes de collaboration

* La priorité est d’évaluer la fonctionnalité des centres et la qualité des services fournies, de recenser leurs besoins et de résoudre les problèmes liés au personnel et sa formation
* La construction d’autres centres ne devra se faire qu’après évaluation de ceux déjà existants
* L’élaboration de la **cartographie des acteurs** du développement au niveau régional est nécessaire pour comprendre leur place, leurs rôles, leurs contribution dans le processus du développement et leur mode de gouvernance, les moyens dont ils disposent et les obstacles qui les entravent.

## Agence de Développement Sociale

**Partenaire de priorité N°3**

Principales pistes de collaboration

* Les agents de l’ADS ont accumulé un **savoir-faire** important en accompagnement et en **ingénierie social**e sur laquelle il est important de capitaliser
* Les responsables de l’ADS au niveau régional ont besoin d’un **soutien politique** que le CR/AREP peut leur offrir afin que leur approche d’intervention soit adoptée par les différents institutionnels
* L’ADS a développé un référentiel important dans l’appui aux OSC

## Académie Régionale de l’Education

**Partenaire de priorité N°4**

Principales difficultés

* Le secteur de l’éducation souffre de manque de **moyens et d’insuffisance en infrastructures** surtout en milieu rural
* **Crise de recrutement des ressources humaines**
* Une crise de « la qualité » de l’éducation
* Une crise du « métier de l’instituteur »
* L’abandon de la scolarisation tant dans le milieu rural que urbain

Principales pistes de collaboration

La RTTAH bénéficie d’un appui dans le cadre de la composante « Education secondaire » financé par le compact II du MCC. Ainsi, une trentaine d’établissement ont été sélectionnés pour bénéficier d’un accompagnement afin d’améliorer la qualité et la pertinence des programmes de l’enseignement secondaire (collèges et lycées) et l’équité d’accès à cet enseignement. Cet appui est structuré autour de trois principales composantes :(i) la mise en place d’un modèle intégré d’amélioration des établissements d’enseignement secondaire « MIAES » ; (ii) le renforcement du système d’évaluation des acquis des élèves et du système d’information « MASSAR » ; et (iii) le développement d’une nouvelle approche pour l’entretien et la maintenance des infrastructures et des équipements scolaires.

Le projet MCC représente ainsi une opportunité pour le secteur de l’éducation au niveau de la région.

## OFPPT - ANAPEC

**OFPPT-ANAPEC partenaires de priorité N°5**

* L’OFFPT est le plus **important organisme de formation professionnelle** (plus de 200 centres au niveau de la Région), cependant l’offre reste faible en comparaison avec l’axe Rabat-Casa et l’extension récente de l’économie régionale.
* Le diagnostic a également révélé une faible ouverture sur **les problématiques sociales** alors qu’il détient un maillon important de l’aide à l’insertion économique (obtention d’un diplôme technique).
* L’ANAPEC est le seul organisme qui assure le **lien avec le secteur privé**
* Cet organisme dispose d’un programme d’appui à l’insertion plus au moins adapté aux besoins de l’entreprise au niveau local
* A noter que le programme « Taahil » ne se programme en aucune coordination avec l’OFPPT

Opportunité: Un projet en collaboration avec le BIT pour l’appui à l’élaboration de la stratégie régionale de l’emploi est en cours.

## Wilaya – INDH

**Partenaire de priorité N°6**

* L’INDH est le **premier bailleur de fonds pour les investissements sociaux** au niveau de la Région
* Plusieurs structures, équipements, matériels roulants sont octroyés chaque année aux institutionnels et OSC.
* Une nécessité de **revoir l’approche** pour un investissement en accompagnement, les services et surtout en fonds de roulement pour les associations gestionnaires de centres de services.

# Autres acteurs importants pour la stratégie

## Organismes de la Société Civile

* La RTTAH dispose d’un **tissu associatif riche et dynamique** sur l’ensemble des problématiques sociales. Une large expérience qui dépasse parfois celle des institutionnels
* Plusieurs réseaux et groupe de travail organisés existent déjà
* Caractéristiques générales: il n’est pas homogène, adopte parfois des référentiels différents, manque de coordination et de travail en commun, faible ressources financières, besoins en RC, manque d’implication dans la formulation et le suivi-évaluation des politiques publiques surtout locales,

## Médias régionaux

* Le **rôle des médias est incontestable** : informatif indispensable aux citoyens. Ils touchent d’une façon continue l’ensemble des classes sociales. Ils sont ainsi le partenaire idéal dans la sensibilisation, l’information et l’ouverture des débats avec les citoyens. Ils agissent également sur les images socialement véhiculés sur les femmes, les PSH et les migrants.

## Université Abdelmalek Saadi

* Il est essentiel d’assurer un lien étroit avec l’Université afin de **renforcer les connaissances** du CR/AREP sur les problématiques sociales souvent complexe et permettre ainsi d’étudier des voies de solutions. Elle devrait également jouer un rôle important dans **la formation** des porteurs de projets, des cadres associatifs et des gestionnaires des centres. Ainsi que s’ouvrir sur les bénéficiaires directement via des formations courtes (PSH, femmes, et migrants...)

## Secteur privé

* Le secteur privé est le plus important employeur dans la Région. Il regroupe des entreprises qui sont structurées ce qui est une opportunité pour l’implémentation de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) en faveur des groupes vulnérables.

# D’autres niveaux d’intervention

## Les communes

La commune est un **l’acteur local** pour la mise en place des centres et des services aux citoyens puisqu'elles sont leurs premières interfaces. Il est donc important de les sensibiliser, de les former sur le GIS ainsi de coordonner avec elles les besoins et les attentes sur le terrain et d’harmoniser l’action au niveau de l’ensemble du territoire de la RTTAH.

## Les institutions centrales

Telles que les Ministères, l’ONDH, le CESE, les Agences, etc.

* Initiateurs de stratégies et d’initiatives à l’échelle nationale,
* Leurs interventions ont une incidence sur la RTTAH
* Ils agissent sur le volet juridique et légal
* Ils centralisent les budgets et les moyens de mise en œuvre
* Ils ont développé un savoir assez important à dupliquer au niveau régional,

**CR/AREP**

**OSC**

**Université**

**Médias**

**Secteur privé**

**Communes**

**Les organismes représentatifs et les coordinations de territoire**

**Du public**

**Les instances publiques centrales**

**Les bailleurs de fonds**

Mise en œuvre des actions, recueil des besoins et données sur terrain

Appui à la déclinaison des stratégies nationales au niveau RTTAH

Coordonner et harmoniser

Recherche de fonds, d’assistance et d’expertise

S’informer sur les stratégies, suivi et plaidoyer pour la RTTAH (fonds, expertise et adéquation aux réalités régionales)

Développement des projets et initiatives

Compagnes de sensibilisation

Recherche-action

Insertion économique

Figure : positionnement institutionnel du Conseil Régional et de l'AREP.

Positionnement institutionnel de l’AREP

Afin de mettre en œuvre la stratégie GIS et vue la multiplicité des institutions impliqués et les différents niveaux d’intervention, un renforcement du positionnement institutionnel de l’AREP est nécessaire. Ci-dessus, quelques orientations pour renforcer la position institutionnelle de l’AREP en matière du GIS :

**L’AREP : une institution modèle en genre et en égalité des chances**

* Activités internes (Audit interne, Plan d’action interne GIS, …)

**Renforcement de l’expertise interne de l’AREP**

* Projet de Jumelage avec une entité séminaire en Angleterre
* Renforcer le lien d’échange et d’apprentissage avec les OSC et l’Université
* S’informer et échanger sur les bonnes pratiques avec des organisations au niveau national (groupe AMH, HI, PNPM, GIZ, Coopération Suisse, Enabel, ONUFEMMES, UNICEF, PNUD…)
* Formations et voyage d’étude pour visiter des expériences pilotes

**Renforcement de la fonction Suivi-Evaluation**

* Afin de renforcer la production des connaissances pour mieux orienter l’action de l’Agence et afin de renforcer sa position institutionnelle, l’AREP devra instaurer un système de suivi-*évaluation interne* de ses projets et actions.